



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| Cadre réservé à l'administration | | |
|--|---|---|
| Date de réception <i>26.06.2016</i> | Dossier complet le <i>30/06/2016</i> | N° d'enregistrement <i>F09316.P0.130</i> |

1. Intitulé du projet

EXTENSION D'UNE PENSION POUR CHEVAUX EXISTANTE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|---------------------------------|--|
| Rubrique 51, sous-rubrique a | Surface de défrichement de 2.8 ha, inférieure à 25 ha |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Cette demande d'examen en vue de l'obtention d'une autorisation de défrichement a pour but de régulariser l'abattage d'arbres qui a été effectué sur la parcelle BK n°102. En effet lors du dépôt de demande de Permis de Construire (PC 01311416F0030 déposé en mairie le 03 juin 2016), les services de l'urbanisme ont demandé au pétitionnaire de compléter la demande par une autorisation de défrichement.

Le projet concerne les travaux d'extension d'une pension pour chevaux existante exploitée par le GFA L'arche de Mone. Les travaux portent sur la construction de nouveaux boxes pour chevaux, locaux techniques (sellerie, maréchalerie), abris à fourrage, serres de stockage ainsi qu'une carrière d'entraînement.

4.2 Objectifs du projet

Le projet prévoit l'aménagement d'une quarantaine de petites constructions, toutes destinées à l'activité équestre et judicieusement réparties sur l'ensemble du terrain. Un auvent ouvert permettant le stockage en fourrage et matériel agricole est également prévu proche du chemin d'accès au terrain.

Soucieux de préserver un caractère naturel au centre équestre, le plan d'aménagement a été conçu de façon à favoriser l'intégration de tous les ouvrages dans le site avec le maintien, chaque fois que possible, de la végétation existante sur la parcelle (chênes, pins, essences de maquis).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les petites constructions sont différenciées en 9 types selon leurs fonctions différentes.

L'ensemble des matériaux (clôtures incluses) répond au Décret n°79-264 du 30 mars 1979 pris pour l'application de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et concernant le contrôle des établissements ouverts au public pour l'utilisation d'équidés - Version consolidée au 24 novembre 2015.

Le auvent de stockage est réalisé en charpente métallique et sa couverture est constitué de panneaux de polycarbonate ondulés blancs.

Les boxes sont constitués d'une ossature métallique légère sur dalle béton. Le parement de façades est composé de clins en bois verticaux. Seuls les bâtiments à usage de stockage (M2 et M7) sont revêtus d'un bardage simple peau de couleur verte.

La couverture des bâtiments est à un pan unique. La couverture des modules M2, M5 et M7 est constituée d'éléments de tôles ondulées vertes tandis que les autres boxes reçoivent en toiture un complexe de couverture bois avec complexe d'étanchéité.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les boxes, servant d'abris pendant la journée ou la nuit, seront utilisés quotidiennement pour accueillir les chevaux, de même que la carrière d'entraînement. La sellerie, à la maréchalerie et le pansage des chevaux sont des constructions destinées à prendre soin des animaux, elles seront également utilisées régulièrement.

Les chevaux sont destinés à se promener quotidiennement dans la pension et à paître librement dans leurs enclos.

Les eaux résiduaires et les urines de déjection des équidés seront gérées de façon à respecter l'environnement et à ne pas dénaturer le site existant :

- les urines sont répandues au gré de l'animal à l'air libre sur un sol non imperméabilisé.
- les crottins sont ramassés quotidiennement dans les parcs, les boxes et les abris. Ceux-ci sont stockés dans un silo horizontal béton (voir plan masse) et évacués par l'entreprise ci-dessous régulièrement : G.A.E.C. Le Mérinos – Monsieur POUJOL Didier

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à deux procédures d'autorisation administrative :

- une autorisation de défrichement
- une demande de permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est destiné à la procédure d'autorisation de défrichement en vue de compléter le dossier de demande de permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|---|------------------------|
| - Surface de plancher de l'habitation existante | - 240 m ² |
| - Surface de plancher de l'extension de la pension pour chevaux à créer | - 341.6 m ² |
| - Surface totale des constructions sur la parcelle | - 581.6 m ² |
| - Surface à défricher | - 2.8 ha |

4.6 Localisation du projet

| Adresse et commune(s) d'implantation | Coordonnées géographiques ¹ |
|--|---|
| Adresse : 1350 Chemin des Vences l'Arche 13 122 VENTABREN Références cadastrales : Parcelle BK n°102 | Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Communes traversées : Sans objet |

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La superficie du terrain d'assiette du projet (parcelle BK n°102) est de 66814 m². Il s'agit actuellement d'une zone arborée (pinède). Situé en mitoyenneté des parcelles accueillant la pension existante, le terrain accueille aujourd'hui une construction à usage d'habitation ; celle-ci sera conservée en l'état sans changement de sa destination initiale. Le terrain est desservi par un chemin communal et se trouve à proximité de l'A8 et de la D543.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le projet est situé sur la commune de Ventabren et est donc soumis au Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé le 01 juillet 2009. Il est situé dans la zone N2a

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Oui, le projet est situé dans la zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type II |
| en zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune est couverte par un plan de prévention aux bruits toutefois, le terrain n'est pas concerné par ces zones |

| | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|---|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | X | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | X | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? | X | <input type="checkbox"/> | La commune de Ventabren est couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR), ce plan de prévention prend plus particulièrement en compte les risques de séismes et les risques de mouvement de terrain. Selon le document graphique du plan de prévention des risques, le projet se situe en zone B3 |
| si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | | | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | X | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | X | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | X | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input type="checkbox"/> | X | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | X | |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input type="checkbox"/> | X | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | | | |
| engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| est-il déficitaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | | | |
| est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | De par la nature de l'exploitation, la pension pour chevaux a vocation d'héberger différentes espèces d'équidés. Comme le projet est un projet d'extension, l'exploitation est destinée à accueillir un plus grand nombre de chevaux que dans l'existant. L'introduction dans le milieu de chevaux supplémentaires est susceptible d'entraîner des perturbations, mineures, dans la faune existante. |
| est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|--------------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Oui, le terrain est situé sur le secteur B3 du document graphique du plan de prévention des risques naturels prévisibles de la commune de Ventabren. Le projet est concerné par des risques de séismes et de mouvements de terrain. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La pension pour chevaux est une exploitation qui peut être naturellement source de bruit (tracteurs, bruits des chevaux...). Le projet est suffisamment éloigné de la voie ferrée pour ne pas être concernée par les nuisances sonores. |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les urines et les crottins répandus par les animaux dans la pension pour chevaux risquent d'engendrer des nuisances olfactives. Cependant celles-ci sont limitées à l'exploitation. |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Pollutions | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne figure pas dans le tableau annexé à l'article R.122-2 du code de l'environnement qui régit les types de projets soumis à étude d'impact, nous estimons donc que nous sommes dispensés de la réalisation d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--|---|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | X |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | X |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | X |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | X |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | X |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|------------|
| Sans objet |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Aix-en-Provence

le, 22.06.2016

Signature